

# Conseil Municipal du 21 mai 2015

Présents : Sylvie BERTHET, Emilie BOCQUET, André BOIS, Mireille GOUMAS, Thomas LEFRANCQ, Sylvie PAQUET, André ROCHAS, Mireille VEYRON.

Excusés : Murielle GARCIA (pouvoir à Sylvie Berthet), Lorène ABBA

Absents : Alain SABY,

Date de la convocation : 15/05/2015

Début de séance : 20 h 00

Secrétaire de séance : Thomas LEFRANCQ

---

## **1/ CONVENTION SDIS POUR GESTION DES POTEAUX D'INCENDIE**

Dans le cadre de la gestion des Points d'Eau Incendie (PEI), le SDIS de la Savoie a mis en place un logiciel spécifique pour une gestion informatisée et collaborative. La commune a la possibilité d'accéder gratuitement à ce logiciel après signature d'une convention. Le nom du référent communiqué est André BOIS sur l'adresse mail mairie.dullin@wanadoo.fr

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à signer la convention :

Pour : 9      contre :      abstention :

## **2 / BIBLIOTHEQUE**

### **A/ Point budgétaire :**

Le montant des gros travaux (maçonnerie, électricité, sols) s'élève à 6200 €.

Le montant du mobilier d'aménagement (bureau, imprimante, table, coin enfants) s'élève à 2400 €. Le solde du budget (400 €) sera utilisé pour acheter encore quelques fournitures.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'enregistrer les factures des équipements en investissement.

Pour : 9      contre :      abstention :

### **B/ Acquisition de logiciel :**

Dans la continuité de la politique menée par le SMAPS concernant la mise en réseau des bibliothèques, les membres de la commission proposent :

- De suggérer à la CCLA de financer le réseau qui servira à toutes les bibliothèques.
- D'équiper notre bibliothèque d'un logiciel de gestion :

Devis Microbib    sans le réseau : 2850 €    maintenance annuelle : 385 €

                         Avec le réseau : 5100 €    maintenance annuelle : 638 €

Devis Co –Libris    sans le réseau : 2400 €    maintenance annuelle : 390 €

                         Avec le réseau : 4300 €    maintenance annuelle : 635 €

### **Décision modificative concernant l'achat du logiciel**

Après cet exposé, le conseil décide l'achat du logiciel Co-Libris (sans le réseau) et le maire propose le réaménagement budgétaire suivant :

#### **-Virements de crédits**

OPERATION 10 / Taxe d'aménagement	OPERATION 101/ Compte 205 – logiciel Bibliothèque
- 2 500 €	+ 2 500 €

Après en avoir délibéré, le conseil accepte l'achat du logiciel et le réaménagement budgétaire :  
Pour : 9      contre :      abstention :

#### **C/ Ouverture :**

Mardi 09/06 : de 11 heures à 11 heures 30 pour les enfants de l'école (1 mardi sur 2)

Mercredi 10/06 : de 10 heures à midi

Vendredi 12/06 : de 17 heures à 19 heures

### **3/ CONVENTION AEL : Faroupiots**

Le Conseil autorise, à l'unanimité des présents et représentés, le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association Agir ensemble localement (AEL) pour une participation de la Commune sur la base de 4 € / jour / enfant de la commune pour le centre aéré de l'été 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil vote :

Pour : 9      contre :      abstention :

### **4/ DEMANDE DE SUBVENTION DDEN**

L'association des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (promotion du bon fonctionnement de l'école, promotion de la laïcité) demande une subvention.

Proposition du conseil : 25 €

Après en avoir délibéré, le conseil vote les sommes proposées :

Pour : 9      contre :      abstention :

### **5/ AUBERGE : POINT SUR LE DOSSIER DE SECURITE**

Nous avons fait une demande de dérogation auprès du SDIS qui se réunira le 26.05.2015 pour l'installation de 3 détecteurs d'incendie au lieu de changer les portes du monte-personnes (la porte du dernier étage sera remplacée par une porte Coupe-feu). Si la dérogation est acceptée, nous commanderons les travaux à l'entreprise Alp'Incendie.

### **6/ SITE INTERNET**

La dernière maquette proposée par Nouvel Œil est étudiée en conseil.

## **7/ DIVERS**

### **A/ Aire de jeux**

Les équipements (pyramide + tourniquet + tables) sont commandés. Les devis pour une pose en juin sont à l'étude.

### **B/ Partenariat touristique**

Afin d'améliorer l'offre touristique auprès des résidents des gîtes, la commune a passé des accords avec :

- St Alban plage pour des réductions sur pédalo, entrée de plage, ...
- Plage municipale de Lépin le lac : réductions sur entrée
- Maison du lac : réductions sur entrée au parcours spectacle

### **C/ Chantier muret et aire de pique-nique à Coppet**

- Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis matin de 9h à 12h (rdv à la mairie)

### **D/ Election pour le jury d'assise**

Le mercredi 3 juin à 15h en mairie de Pont de Beauvoisin, chaque commune doit avoir un représentant pour tirer au sort les jurés d'assise.

### **E/ Travaux de la Place**

Le dernier point concerne les potelets de la place qui sont à changer ou traiter en place. L'entreprise propose également une moins-value en 3<sup>ème</sup> possibilité.

### **F/ Une rencontre avec ISACTYS est à prévoir pour une présentation de leurs services (à mutualiser avec d'autres communes)**

G/ Lecture d'un courrier de demande de soutien pour l'acquisition d'un tènement d'habitation et agricole sur la commune de Dullin

### **H/ Prochain conseil : Jeudi 11 juin 20h**

**Fin de séance : 22h**